

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 4 septembre 2023

FACILITER L'ACCÈS AU VACCIN CONTRE LES HPV POUR TOUS LES ENFANTS DÈS 11 ANS : LA VACCINATION PROPOSÉE GRATUITEMENT AUX ÉLÈVES DE 5^e



Les virus HPV, ou papillomavirus humains, infectent 80 % des femmes et des hommes et causent chaque année près de de 6 400 cancers. Grâce à la vaccination, recommandée dès 11 ans, nous pouvons prévenir jusqu'à 90 % des infections par HPV à l'origine des cancers. En France la couverture vaccinale demeure insuffisante. En 2022, elle n'était que de 41,5 %¹ chez les filles et de 8,5 %² chez les garçons. Un taux bien en dessous de l'objectif de 80 % inscrit dans la stratégie décennale de lutte contre les cancers à horizon 2030. Pourtant, cette vaccination sûre et efficace, permet de protéger les enfants pour qu'à l'âge adulte ils ne développent pas de lésions précancéreuses et de cancers liés aux infections HPV.

Pour en favoriser l'accès, le président de la République a annoncé en février dernier l'organisation d'une campagne de vaccination au collège dès la rentrée 2023. Elle propose à tous les élèves en classe de 5^e de bénéficier gratuitement du vaccin après l'autorisation parentale. S'il est fortement recommandé, ce vaccin n'est pas obligatoire.

La vaccination contre les HPV : un accès gratuit à tous les élèves de 5^e

La vaccination prévient jusqu'à 90 % des infections à HPV à l'origine des cancers. Proposer la vaccination au collège, sur l'ensemble du territoire, c'est permettre à chaque enfant d'accéder gratuitement à ce vaccin et de bénéficier de la protection contre des lésions précancéreuses et/ou de cancers. Cette campagne de vaccination contribue également à la réduction des inégalités en matière de santé. Elle concerne 800 000 élèves de 5^e dans près de 7 000 collèges publics et dans les collèges privés sous contrat volontaires.

¹Couverture vaccinale des jeunes filles en 2022. Schéma complet à 16 ans. Chiffres Santé publique France, avril 2023.

²En décembre 2019, la Haute Autorité de santé a annoncé la recommandation de l'extension de la vaccination contre les HPV aux garçons. Celle-ci est effective depuis le 1^{er} janvier 2021. Couverture vaccinale des jeunes garçons en 2022. Schéma complet à 16 ans. Chiffres Santé publique France, avril 2023.

Après une première information délivrée en juin dernier aux parents³ sur la mise en place de cette campagne de vaccination, un kit leur sera remis courant septembre par l'intermédiaire de l'établissement scolaire. Celui-ci contient :

- un courrier expliquant la démarche ;
- un dépliant permettant d'exposer aux parents les enjeux de cette vaccination et son importance pour la santé de leur(s) enfant(s) et les orientant vers des sources d'information complémentaires ;
- une autorisation de vaccination à signer par les parents ;
- une enveloppe de retour pour l'autorisation à remettre à l'établissement scolaire.

Organisée par le ministère de la Santé et de la Prévention et par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en lien avec les Agences Régionales de Santé (ARS), les rectorats et les établissements, la campagne de vaccination est destinée aux élèves de 5^e. Elle se déroulera dans les établissements scolaires⁴ qui accueilleront les équipes mobiles issues notamment des centres de vaccination. Composées de professionnels qualifiés et équipés, ils seront en charge de la vaccination des collégiens. **Deux doses, à 6 mois d'intervalle, sont nécessaires** pour la vaccination contre les HPV. Aussi, et en fonction des organisations mises en place dans les territoires, la première dose sera proposée au dernier trimestre de l'année 2023 afin de permettre la réalisation de la seconde dose au plus tard en juin 2024.

Une vaccination sûre et efficace pour protéger les enfants contre les cancers HPV

Depuis plus de 10 ans, plus de 6 millions de doses ont été prescrites en France et plus de 300 millions dans le monde. La surveillance mise en place aux niveaux international et national, comme c'est le cas pour l'ensemble des vaccins, ainsi que les résultats d'études spécifiques ont confirmé le profil de sécurité rassurant du vaccin, reconnu par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Par exemple, aucun lien n'a été démontré entre le vaccin et la survenue de maladies auto-immunes.

En France, le [dispositif de pharmacovigilance, mis en place par l'ANSM](#), permet de suivre rigoureusement les potentiels effets indésirables suite à la vaccination. Dans le cadre de la vaccination au collège, l'ANSM renforce son dispositif de vigilance.

Par ailleurs, son efficacité est observée dans de nombreux pays où la couverture vaccinale des jeunes adultes est élevée. C'est le cas notamment en Australie où on observe une réduction des cancers et des lésions précancéreuses du col de l'utérus et des verrues anogénitales chez les femmes et chez les hommes.

La vaccination en pratique pour les enfants dès 11 ans

Recommandée aux filles et aux garçons⁵ de 11 à 14 ans⁶, la vaccination comprend 2 doses administrées à 6 mois d'intervalle. Un rattrapage est proposé aux adolescents de 15 à 19 ans non vaccinés. Dans ce cas, 3 doses seront nécessaires.

Vacciner les enfants dès 11 ans garantit une meilleure réponse immunitaire et donc une meilleure efficacité du vaccin.

Le vaccin protège contre 9 types de HPV notamment en cause dans 90 % des cancers du col de l'utérus, 80 % des cancers de l'anus et 90 % des verrues ano-génitales (condylomes). Il est indiqué contre :

- les lésions précancéreuses et/ou les cancers du col de l'utérus, de la vulve du vagin et de l'anus ;

³ Un courrier a été adressé en juin aux parents d'enfants entrants en 5^e à la rentrée 2023.

⁴ Cette campagne se déroulera dans les collèges publics et dans les collèges privés sous contrat volontaires.

⁵ La vaccination est aussi recommandée, jusqu'à 26 ans, aux hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes.

⁶ La première dose peut être administrée à l'occasion du rappel dTcaP⁶ prévu entre 11 et 13 ans ou avec un vaccin contre l'hépatite B, ainsi qu'avec le vaccin contre le méningocoque de séro groupe C dans le cadre du rattrapage vaccinal.

- **les lésions bénignes, mais très invalidantes et douloureuses** qui apparaissent sur la peau et les muqueuses de l'anus et de la région génitales (verrues génitales ou condylomes).

Outre la possibilité de participer à la campagne de vaccination gratuite (sans avance de frais) dans les collèges pour les élèves de 5^e, **les parents peuvent aussi s'adresser à différents professionnels de santé** : médecin (généraliste, pédiatre), sage-femme, infirmier, pharmacien mais également à un centre de vaccination municipal ou départemental. Dans certains de ces centres, la vaccination peut être prise en charge à 100 % (sans avance de frais).

Pour les personnes qui bénéficient de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) et de l'aide médicale d'État, il n'y a rien à payer. Si ce n'est pas le cas, chaque dose de vaccin est prise en charge à 65 % par la caisse d'assurance maladie. Le reste est généralement pris en charge par les complémentaires.

Une campagne d'information pour améliorer la connaissance des parents et des enfants sur les virus HPV et la vaccination et accompagner l'ensemble des parties prenantes.

Dès le 4 septembre, l'Institut national du cancer déploie une campagne d'information en métropole et dans les départements, régions et collectivités d'outre-mer.

À destination des parents, le dispositif prévoit **une campagne en radio et sur le digital**. Du 4 au 30 septembre, trois messages seront diffusés, chacun ayant pour objectif de leur transmettre les éléments nécessaires à leur prise de décision quant à la vaccination de leur enfant. Ils abordent les bénéfices de la vaccination dès l'âge de 11 ans pour les filles et les garçons, la sûreté et l'efficacité du vaccin et rappellent aux parents les professionnels de santé auxquels ils peuvent s'adresser. Au-delà de la campagne proposée au collège pour réaliser le vaccin, les messages pourront contribuer à améliorer leur niveau de connaissance sur l'importance de ce geste.

Cette campagne radio est accompagnée de **4 chroniques radio de 1 minute « On en parle »** dans lesquelles des professionnels de santé répondent aux principales questions des parents.

Écouter les spots radio :

[Les HPV, qu'est-ce que c'est ?](#)

[Vaccination contre les HPV : est-ce vraiment sûr et efficace ?](#)

[Vaccination contre les HPV : les modalités pratiques](#)

Découvrir les chroniques radio « On en parle » :

[Les HPV, qu'est-ce que c'est ? On en parle avec le Dr Jérôme Viguier](#)

[Une vaccination sûre et efficace contre les HPV – On en parle avec le Dr Judith Mueller](#)

[À quel âge faire vacciner son enfant contre les HPV ? On en parle avec le Dr Sylvie Quellet](#)

[Vaccination contre les HPV : quelles modalités pratiques ? On en parle avec le Dr Sylvie Quellet](#)

Sur le digital, les messages diffusés permettront de répondre aux questions que les parents peuvent se poser sur cette vaccination et de les diriger vers [les espaces dédiés](#) sur le site de l'Institut national du cancer.



À destination des enfants, premiers concernés par la vaccination, l'Institut national du cancer propose une information pédagogique sur la vaccination contre les HPV. Il a réalisé, en lien avec les ministères en charge de la Santé et de la Prévention et de l'Éducation nationale et de la jeunesse, un journal d'information à destination des enfants « [Tout savoir sur la vaccination contre les HPV](#) ». Complété [d'un film d'animation](#) et [d'une affiche](#), ce journal explique aux enfants ce que sont les virus, et en particulier les HPV, et le fonctionnement de la vaccination pour protéger contre ces virus. Les enfants pourront également s'informer sur les modalités de cette vaccination et le dispositif qui est proposé au collège. Enfin, une dernière page lui propose de revenir sur le contenu qu'il aura retenu avec des jeux. Ce journal et l'affiche seront mis à disposition dans les collèges.

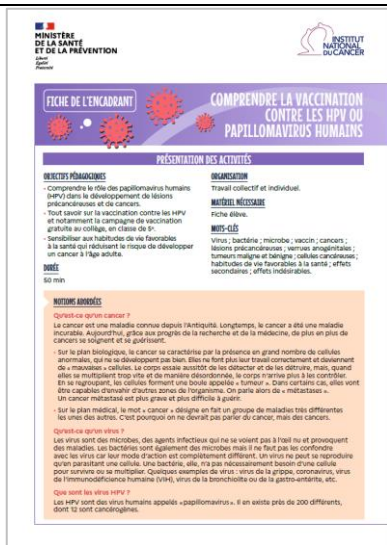
L'ensemble de ces contenus qui visent à favoriser la discussion et l'échange avec les parents et les professeurs sera également consultable [sur la rubrique dédiée du site e-cancer.fr](#).



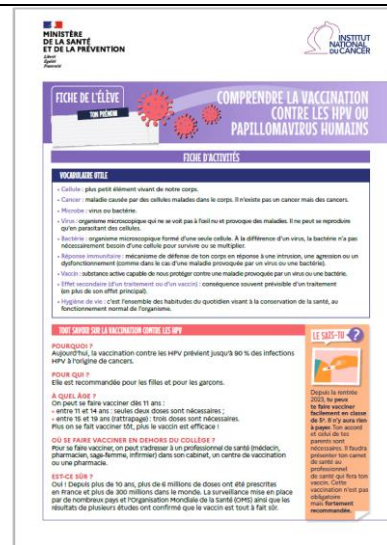
Pour accompagner les encadrants (directeurs, professeurs, professionnels de santé au sein du collège), l'Institut national du cancer propose un **dossier pédagogique**. Il s'agit de leur permettre d'organiser, s'ils le souhaitent, des ateliers pédagogiques avec les élèves ou les parents, ou de répondre aux questions qui pourraient leur être posées.

Ce dossier comprend une fiche pédagogique pour l'enseignant « [Comprendre la vaccination contre les HPV ou papillomavirus humains](#) » et une version spécifique pour les élèves qui propose un parcours ludo-éducatif favorisant l'acquisition des connaissances sur cette vaccination et sur les gestes de prévention à adopter dès l'enfance pour réduire son risque de cancers à l'âge adulte.

La fiche de l'encadrant



La fiche de l'élève



Les professionnels de santé sont des acteurs incontournables de la vaccination. Ils bénéficient de la confiance des parents et constituent un relais essentiel dans l'information sur la vaccination contre les HPV. Dans une étude⁷ réalisée par l'Institut en avril 2023, 80 % des parents déclarent qu'ils demanderont l'avis de leur médecin traitant sur cette vaccination. Dans le cadre de la campagne d'information nationale, l'Institut national du cancer s'adresse à eux dans les supports de la presse médicale. Elle met à leur disposition des ressources pour faciliter l'échange et répondre aux questions de leur patientèle, dont le document « [Le vaccin contre les HPV, il est vraiment sûr docteur ?](#) ».

Chiffres clés des infections à papillomavirus humains

Près de 200 types de papillomavirus humains (HPV) ont été identifiés. Parmi eux, 12⁸ ont été définis comme étant à haut risque ou potentiellement oncogènes, tandis que d'autres à moindre risque oncogénique sont responsables de verrues génitales (aussi appelées condylomes).

En France chaque année, 6 400 cancers sont potentiellement dus aux HPV. Si les femmes sont les principales victimes de ces cancers (2 900 cancers concernent le col de l'utérus), plus d'un quart d'entre eux concerne les hommes. Il s'agit plus spécifiquement des cancers de l'oropharynx⁹ (1 060 cas incidents), de l'anus (360 cas incidents), de la cavité orale, du larynx et du pénis (plus de 300 cas incidents pour ces 3 localisations). Les virus HPV sont aussi responsables des très fréquentes verrues ano-génitales qui dégradent sérieusement la qualité de vie. Ces verrues, bénignes, mais récidivantes, touchent autant les hommes que les femmes (100 000 personnes par an) et leur prise en charge est particulièrement douloureuse.

LES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- [Télécharger le dossier de presse](#)
- [Accéder à l'infographie dynamique](#)

⁷ Enquête réalisée en ligne par BVA, pour l'Institut national du cancer, entre le 5 et le 17 avril 2023 auprès de 1500 parents d'enfants de 11 à 14 ans résidants en France métropolitaine et dans les territoires d'outre-mer (hors Mayotte).

⁸ <https://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Catalogue-des-publications/Papillomavirus-et-cancer>. HPV à haut risque ou potentiellement oncogènes : HPV 16, 18, 31, 33, 35, 45, 52, 58, 39, 51, 56, 59). HPV à bas risque : HPV 6 et 11 par exemple.

⁹ Le lien de causalité entre les infections par HPV et les cancers oropharyngés est établi par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Mais en l'absence de données cliniques, les trois vaccins n'ont pas, à ce jour, d'indications pour la prévention des lésions et des cancers oropharyngés.

- [Télécharger le dépliant d'information disponible gratuitement à la commande ou en téléchargement](#)

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

www.e-cancer.fr [twitter](#)

CONTACTS PRESSE

Institut national du cancer

Responsable des relations media - Lydia Dauzet

Attachée de presse - Juliette Urvoy

06 20 72 11 25 – presseinca@institutcancer.fr

PRPA pour l'Institut national du cancer

Marjorie Castoriadis - marjorie.castoriadis@prpa.fr

06 11 21 44 89

Valentine Martin - valentine.martin@prpa.fr

06 32 29 43 82